Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260331-DELIB2026022-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mardi 31 mars 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 26 mars 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 23

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean-Pierre ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; Mme NEVEU Mélanie ; M. HERVÉ Olivier ; Mme HERVAGAULT Sandra ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle.

Membre absent excusé : -

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-022
OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTION DE GESTION

Le Maire expose :

« La convention relative à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage par la commune pour le compte de la communauté d'agglomération de Vitré Communauté est arrivée à son terme le 31.12.2025. Par délibération en date du 5.03.2026 la communauté d'agglomération a validé le renouvellement de ce partenariat dans les conditions identiques, jusqu'au 31.12.2026 ».

Ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage par la commune pour le compte de Vitré Communauté, jointe en annexe.

Extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZÉ 35 (Ille-et-Vilaine)